

## LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE PEUT-ELLE NOURRIR LA FRANCE ET LE MONDE ?

Séance du 11 mai 2022

---

### CONCLUSION

par Denis **COUVET**<sup>1</sup>

À l'issue de cette séance, très riche, trois points semblent importants à souligner.

**Contextualiser l'agro écologie.** Bernard Hubert nous a rappelé que ce courant de pensée date de plus d'un siècle, s'est déployé dans différents continents, variant par les priorités, émergeant maintenant dans l'ensemble des institutions. Ses relations, différences, avec une nouvelle venue, l'agriculture régénératrice, seraient à analyser plus avant. Alain Vidal souligne l'intérêt de contraster le narratif de l'agro écologie avec un narratif alternatif qui pourrait être 'produire plus', et qui pourrait aussi être un narratif 'techno-économique'. Des séances analysant ce ou ces narratifs alternatifs, leurs forces et faiblesses, à l'image de cette séance examinant l'agroécologie, seraient les bienvenus, examinant les points ci-dessous, notamment celui de la sécurité géopolitique.

**La maturité de l'agro écologie.** Les différentes interventions de Fabrice DeClerck, Xavier Poux et Pierre-Marie Aubert ont montré la profondeur et la rigueur de ses analyses scientifiques sur des points essentiels du système agroalimentaire. Soulignons en quelques points évoqués, à évoquer.

- La question des régimes alimentaires, la place des protéines animales. Des améliorations réduiraient significativement les injonctions pesant sur le système de production.
- Le sujet des revenus, à la fois des agriculteurs et des consommateurs. L'agroécologie offre des perspectives d'amélioration par des économies, en termes d'intrants pour les premiers, de réduction de certains achats pour les seconds.
- La sécurité géopolitique, une priorité croissante. L'agro écologie est porteuse de sécurité ; pour l'Europe en réduisant sa dépendance vis-à-vis des autres continents, notamment de produits énergivores tels que les nitrates ; pour le reste du monde, car une réduction des importations européennes relâcherait les tensions pesant sur les marchés mondiaux, au bénéfice notamment des pays les plus pauvres.
- Le nombre d'agricultrices et d'agriculteurs, un enjeu essentiel de sécurité, de résilience de l'agriculture face au dérèglement climatique...Et de mise en œuvre de la transition agroécologique. L'augmentation de leur nombre, par des politiques publiques, agro-écologiques, pourrait être une priorité. A l'inverse, de nouvelles réductions de leur nombre fragiliserait les capacités d'adaptation de l'agriculture européenne aux aléas.
- La diversité des assolements, des systèmes de production, est un facteur de résilience face à des aléas environnementaux et sociaux qui seront sans doute d'importance croissante.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'agriculture de France - Directeur du département écologie et gestion de la biodiversité MNHN, Paris.

## LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE PEUT-ELLE NOURRIR LA FRANCE ET LE MONDE ?

Séance du 11 mai 2022

---

- La posture des entreprises, du monde économique. Florence Jeantet a souligné leur appétence pour l'agro écologie, pour de multiples raisons : diminution des risques pour les entreprises, avantages pour l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris, voire surtout, les producteurs, réponse plus appropriée à la demande des citoyennes et des consommatrices....

**Les chemins de la transition agro écologique.** Le troisième point, sans doute le plus sujet à controverses, divergences. Parce que les politiques publiques à mettre en place sont loin d'être évidentes, qu'elles sont souvent riches en effets pervers. Quatre points de controverses sont apparus lors de cette séance.

- Les oppositions avec d'autres narratifs, en termes d'objectifs et de modes de production, de critères de sécurité... Favorisant la dialectique, le débat scientifique - une vertu de la démocratie qu'il importe de cultiver-, la comparaison des différents narratifs est à encourager, permettant d'améliorer les propositions. Les débats bénéficieraient de termes, concepts, partagés ; les expressions 'compétitivité', 'performance', sont ainsi souvent utilisés dans les narratifs alternatifs ; elles devraient être plus présentes dans les narratifs de l'agro écologie, avec sans doute d'autres cadrages, dont la comparaison serait riche scientifiquement.
- La diversité des rythmes temporels. Les sujets n'avancent pas à la même vitesse et de la même manière à l'échelle mondiale, européenne, nationale, régionale et locale, ce qui peut susciter des incompréhensions. Et chaque niveau a sa pertinence : le niveau national est essentiel par ses effets de levier sur les échelons locaux, comme l'ont rappelé Ève Fouilleux et Mathieu Ansaloni.
- La question des labels, qui varient selon qui les produit, leur finalité. En espérant qu'il n'en soit pas comme de la monnaie, que les mauvais labels chassent les bons. Les affrontements, divergences, entre ONG, multinationales, pays du Sud, et autres gouvernements à propos de ces labels, par exemple sur l'huile de palme, portent des enjeux majeurs. La société civile, le monde économique et le secteur public ont chacun un rôle à jouer dans la construction et l'amélioration de ces labels.
- Enfin une question très difficile, la construction des politiques publiques. L'Etat doit s'appuyer sur les corps intermédiaires, du public, du monde économique et de la société civile. Le lobbying de ces corps intermédiaires peut avoir une certaine légitimité, dans la mesure où il est transparent, où chaque partie peut faire entendre ses préoccupations, que ces dernières soient également entendues par l'Etat. Rappelons les principes de la gestion adaptative qui préconise l'inclusivité des parties prenantes, afin de proposer et partager les objectifs des politiques publiques, l'analyse de leurs résultats, et enfin forces de propositions afin de les améliorer.

**Nous concluons par l'importance de la biodiversité dans ces débats, leur formalisation.** La convention pour la diversité biologique, ratifiée en 1992 définit 3 objectifs pour la biodiversité : i) conservation de la diversité biologique, ii) utilisation durable de ces éléments, iii) partage équitable des avantages issus de son utilisation. Cette convention offre l'avantage de fixer le cadre d'une gouvernance mondiale et inclusive de la biodiversité, voire de l'agriculture, très concernée par son 2e objectif, d'utilisation durable. En d'autres termes, les devenir de la biodiversité et de l'agriculture sont liés. A ce titre, alors qu'il a été fait mention d'une 'agroécologie silencieuse', en cours sur le terrain, rappelons

## LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE PEUT-ELLE NOURRIR LA FRANCE ET LE MONDE ?

Séance du 11 mai 2022

---

malheureusement le verdict des indicateurs de biodiversité, qui ne montrent pas d'amélioration : le déclin des abondances de papillons, insectes, et oiseaux perdure, des résultats inquiétants !

2022 est une année importante pour cette convention car elle doit réviser ses objectifs pour 2030 et 2050. Un objectif stratégique devrait être le maintien et la restauration de l'intégrité des écosystèmes, dans tous les territoires, y compris agricoles. Cette intégrité se définissant selon des critères classiques de diversité de structure, composition et fonction des écosystèmes. Elle se décline différemment entre espaces naturels et écosystèmes agricoles. Dans ces derniers, la priorité est la diversité des fonctions, ou multifonctionnalité, rejoignant une préoccupation majeure de l'agro écologie, proposant des manières de combiner biodiversité et agriculture.

Les enjeux sont donc complexes. Il s'agit à la fois de préserver la nature, nourrir l'humanité, et parvenir à une meilleure justice, notamment nord-sud, trois enjeux essentiels, qui peuvent être en tension, et qu'il s'agit de mettre en synergie. L'académie d'agriculture devrait participer activement à ces débats, comme elle l'a fait aujourd'hui.